



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agriculture

Question écrite n° 132311

Texte de la question

M. Lucien Degauchy attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les conséquences de l'adoption par le Parlement européen de l'accord de libre-échange avec le Maroc concernant une partie importante des denrées exportées vers l'Europe et notamment de fruits et légumes et exemptées de droits de douane. Les producteurs français sont inquiets de la concurrence subie du fait de cette inégalité de traitement. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132311

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2012, page 3128

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)